

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES
HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT **POI**

Paru dans *Informations ouvrières* n° 536, semaine du 17 au 23 janvier 2019

12 janvier : acte IX des gilets jaunes Échos de nos correspondants

● Haute-Garonne : « Gilets jaunes, syndicalistes le Grand Débat, ON N'Y VA PAS ! »

DIMANCHE 6 JANVIER : ASSEMBLÉE DES GILETS JAUNES À TOULOUSE

Lors de l'assemblée des gilets jaunes à Toulouse, la décision est prise d'interpeller les organisations syndicales et d'organiser un rassemblement le jeudi 10 devant la Bourse du travail. L'union départementale CGT, informée de cette initiative, décide d'organiser un débat le jeudi 10 janvier et en informe les autres syndicats.

JEUDI 10 JANVIER : DANS LA GRANDE SALLE DE LA BOURSE DU TRAVAIL, SYNDICALISTES ET GILETS JAUNES MÊLÉS

Des centaines de personnes se retrouvent. Des dizaines revêtissent la chasuble emblématique du mouvement ; d'autres portent les couleurs traditionnelles du mouvement ouvrier et d'autres ne portent aucun signe distinctif. Une quarantaine d'interventions vont rythmer les deux heures de débat, la quasi-totalité des intervenants, gilets jaunes et syndicalistes, vont se concentrer sur la situation sans chercher à polémiquer et la plupart vont indiquer qu'il faut non seulement continuer le mouvement mais l'amplifier pour aller vers la grève générale. Dans

la discussion, un militant CGT du bâtiment estime qu'« *il faut préparer la grève dans les boîtes dès maintenant* ». Une gilet jaune ajoute : « *Nous avons fait une commission GJ-syndicats pour aller soutenir les boîtes en grève. On a été divisé et là nous avons l'occasion de nous réunifier.* »

Un militant CGT, agent territorial, déclare aussi, suscitant un tonnerre d'applaudissements : « *Ce qu'il faut faire dès maintenant, c'est dire que le "grand débat national" que Macron veut organiser, il ne faut pas y aller, qu'on soit gilet jaune ou qu'on soit syndicaliste !* »

Les propositions fusent, notamment pour la manifestation du samedi. Un responsable de l'UD CGT informe qu'« *avant chaque manifestation nous nous rassemblons à un point précis, c'est notre tradition, nous nous rassemblerons à 14 heures samedi* »... Et à l'adresse des gilets présents, il ajoute : « *Dites-nous où vous serez et nous vous rejoindrons.* »

SAMEDI 12 JANVIER : JONCTION DES DEUX MANIFESTATIONS

Le cortège CGT se constitue à Arnaud-Bernard pendant que celui des gilets jaunes

(beaucoup plus massif) s'organise plus loin sur les boulevards. Quelques minutes après avoir quitté leurs points de rassemblement, les deux cortèges convergent l'un face à l'autre à quelques dizaines de mètres. Des deux côtés, les manifestants reprennent : « *Tous ensemble, tous ensemble* », la fusion s'opère sans heurts ni invective et pendant deux heures, dans un parcours totalement improvisé, la foule beaucoup plus nombreuse que samedi dernier (certainement dans les dix mille) scande « *Macron démission* », « *augmentation des salaires et des retraites* ».

À 16 h 30, deux heures après le départ, alors que la manifestation rejoint pour la seconde fois de l'après-midi la place du Capitole et que des milliers de manifestants rentrent par un côté de la place, les forces de police placées de l'autre côté gazent massivement la foule, provoquant une panique et précipitant ces milliers vers les petites rues adjacentes. Ceci étant, pendant ces deux heures, les uns et les autres ont pu discuter, échanger et se donner rendez-vous pour les blocages dès dimanche soir et pour le jeudi 17 janvier à l'occasion de la venue de Macron. ■

Le Medef livre le véritable objectif du grand débat

Dans un communiqué du 14 janvier, le Medef « *invite les entreprises et les entrepreneurs à participer largement à ce dialogue indispensable avec les Français* ». Il explique pourquoi : selon l'organisation patronale, le grand débat lancé par Macron « *doit permettre d'apaiser le pays, mais aussi et surtout de l'engager sur la voie d'une réforme acceptée et partagée* ». En clair : faire « *accepter* », faire « *partager* » les réformes de Macron contre les retraites, l'assurance chômage, la Sécu, pour les exonérations fiscales au bénéfice des patrons (57,4 milliards de dividendes versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 l'an dernier).

● Grenoble : « Par qui remplacer Macron ? Par nous ! »

Une prise de parole a lieu au parc Mistral. Un manifestant dit : « *On n'a pas besoin de chefs, on en a eu, on a vu ce que ça a donné.* » Un autre répond : « *Oui, mais on a quand même besoin de s'organiser.* » Dans le cortège, on scande : « *Macron, c'est toi qui dois faire des efforts* », « *on n'est pas des fainéants !* » ; d'autres : « *Macron, les gilets jaunes sont toujours là !* », « *le peuple en colère* », « *Macron démission, Macron dégage* ». Un manifestant : « *Macron démission, oui mais si c'est pour en mettre un pareil ! Alors par qui le remplacer ?* » Un autre lance à la volée : « *Par nous !* »

Lu sur des gilets : « *Macron, rend-nous notre référendum de 2005 et après tu viendras nous parler de démocratie* », ainsi que l'article 35 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 qui reconnaît le droit à l'insurrection au peuple lorsque ses droits sont violés par le gouvernement. ■

Communiqué des Unions régionales d'Île-de-France (URIF)

Les URIF CGT, FO, FSU, Solidaires condamnent fermement l'attitude du gouvernement qui répond par une violente répression policière aux revendications qui continuent de s'exprimer dans tout le pays.

Les mesures annoncées par le Premier ministre, lundi 7 janvier, sont inacceptables : la stratégie de la radicalisation portée par le gouvernement ouvre une situation lourde de dangers pour les libertés démocratiques, en particulier pour la liberté de manifester qui ne saurait être restreinte, sous quelque prétexte que ce soit.

Les Urif CGT, FO, FSU, Solidaires considèrent que le « grand débat national » a en réalité pour seul objectif : le légitimer afin de l'aider à poursuivre

sa politique de casse sociale. En ce sens, les organisations syndicales n'ont pas à participer au « grand débat national ».

L'heure n'est pas à la « concertation » mais à la riposte syndicale interprofessionnelle et à la mobilisation pour obliger le gouvernement et le patronat à répondre à l'urgence sociale :

- Arrêt de la répression policière ;
- Hausse immédiate du SMIC à 1 800 € ;
- Augmentation générale des salaires et des pensions ;
- Revalorisation du point d'indice pour les fonctionnaires ;
- Réindexation des salaires, des pensions et des retraites sur le coût de la vie ;
- Développement de tous les services publics sur tous les territoires ;

- Retour à la retraite à 60 ans et abandon de toute réforme de retraite par points ;
 - Abandon de toutes les réformes concernant les lycéens et les étudiants dont l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers hors UE ;
 - Abrogation des réformes qui détricotent le droit du travail et la protection des salariés (lois « Rebsamen », « El Khomri », ordonnances « Macron »...).
- Les Urif CGT, FO, FSU, Solidaires appellent les salariés, les retraités, les privés d'emploi, à se réunir en assemblées générales et à décider de l'action nécessaire pour obtenir satisfaction sur les revendications, y compris par la grève, pour plus de justice sociale et fiscale. ■

Les agents des finances publiques de Gironde décident une grève reconductible

Les agents des finances publiques de la Gironde se sont réunis en assemblée générale le lundi 14 janvier 2019.

Le 7 janvier, les agents présents à une heure d'information syndicale, à l'appel de FO, de la CGT et de Solidaires, avaient décidé de mandater les sections syndicales pour déposer un cahier de revendications auprès de la directrice régionale.

Sans réponse de sa part, le principe de la grève reconductible avait été adopté.

Correspondant

Ce 14 janvier, les agents se sont d'abord massés sur les marches de la cité administrative pour accueillir la presse, appréciant la présence de cadres de la direction et leur inquiétude.

La direction ne communique qu'un chiffre global de grévistes, refusant à cette occasion de le communiquer par service : 294 grévistes sur 1 600 agents mais essentiellement des agents des services des impôts des particuliers et des services des impôts des entreprises à l'origine du mouvement.

CENTRES FERMÉS

Des trésoreries (Castelnau...), des centres des finances publiques de Langon, La Réole, Lesparre, Libourne, Arcachon (six sur neuf) sont fermés, le personnel de l'accueil de la cité administrative est en grève...

Un agent de la direction régionale présente un cahier de revendications de plusieurs

services : l'augmentation du point d'indice revient plusieurs fois... cela rejoint la revendication d'une prise en compte du coût élevé de la vie à Bordeaux par la création d'une indemnité de résidence. Les agents n'arrivent plus à vivre décemment avec leur traitement.

Les déclarations du ministre Darmanin ne font pas illusion : « *Nous voulons une augmentation du point d'indice et pas de prime de 200 euros que certains toucheront et pas d'autres.* » « *Cette prime ne sert qu'à diviser les personnels, on ne la perçoit qu'une fois et elle ne compte pas pour la retraite !* » Renseigner les contribuables pour le prélèvement à la source ? « *Mais nous n'avons pas encore fait la formation correspondante alors que la direction affirme à Sud-Ouest ce matin comme Darmanin que les agents sont bien formés !* »

Dans l'assemblée générale, la discussion porte sur les revendications : arrêt des suppressions d'emplois, arrêt des fermetures de services.

La référence au mouvement des gilets jaunes revient à plusieurs reprises : « *Les gens se prennent en charge, il faut faire la même chose* », « *le gouvernement pensait que le mouvement allait s'arrêter mais c'est comme notre direction qui pensait que la grève n'aurait pas lieu* »...

DES ÉQUIPES POUR ALLER DISCUTER AVEC LES COLLÈGUES

Les agents dans la salle sont calmes et sérieux. On sent une exaspération profonde. Les interventions sont précises.

Si les revendications ne posent pas de problèmes, la discussion sur « que faire » est parfois laborieuse et hésitante, le coût de la grève pèse sur les décisions : faut-il faire grève mercredi et se donner le temps de mobiliser ? Faut-il reconduire la grève et aller chercher les collègues ?

L'assemblée décide finalement la reconduction de la grève mardi 15 janvier et la constitution d'équipes qui dès 13 h 30 partent discuter avec les collègues de Mérignac, de Cenon et de la cité administrative. ■



5 numéros "découverte" à Informations ouvrières : 7 euros

Nom Prénom :

N° : Nom de la voie :

Code postal Ville :

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10.
Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.